

« *L'Évangile de Matthieu résonne encore de nos jours* »

Michel Rioux, qui a déjà siégé sur le Conseil d'administration du *Devoir*, vient de publier dans le même journal un témoignage très touchant qu'il a titré *L'Évangile de Matthieu résonne encore dans nos rues*. Un homme venait d'échouer sur la plate-bande d'une ruelle du Vieux-Longueuil, seul et sans domicile fixe.



Monsieur Rioux écrit que nous nous sentons démunis face à cette misère humaine. Et si on se désole que des chiens et des chats soient abandonnés à la rue lors des déménagements, il lui a semblé qu'on devait en faire autant pour un être humain. Alors, ayant pris conscience de ce fait, il a alerté ses voisins et, ensemble, ils lui sont venus en aide. Avec sollicitude, ils lui ont apporté de l'eau, des fruits, du fromage, des sandwiches, des boissons gazeuses.

Un matin, à la suite de la lecture d'un article paru aussi dans *Le Devoir*, il a communiqué avec l'organisme mentionné par Marco Fortier dans son texte, *Se comprendre pour vivre ensemble*. Il décrivait la démarche de participation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale.

Michel Rioux déplore que les moyens des gouvernements de proximité ne sont pas à la hauteur et que les gouvernements supérieurs font la sourde oreille et ferment les yeux, préoccupés par leur legs économique. Il leur suggère de relire l'Évangile de Matthieu :

« *Venez, vous qui êtes bénis par mon Père : prenez possession du royaume qu'il a préparé pour vous depuis la création du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli chez vous. J'étais nu, et vous m'avez donné des vêtements. J'étais malade, et vous m'avez soigné. J'étais en prison, et vous êtes venus à moi.* »

Alors, les justes lui demanderont : « Mais, Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger ? Ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire ? Ou quand t'avons-nous vu étranger et t'avons-nous accueilli ? Ou nu, et t'avons-nous vêtu ? Ou malade ou prisonnier, et sommes-nous venus te rendre visite ? » Et le roi leur répondra : « Vraiment, je vous l'assure : chaque fois que vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

Ce message n'est-il pas aussi inspirant que celui que pourrait envoyer une Société protectrice des Humains ?

René Lefebvre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 17 AU 25 JANVIER 2026

Samedi 17 jan.

Sainte-Colette 16h30 En mémoire de mon père décédé par sa fille et la famille

Dimanche 18 jan. 2^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Pour les âmes du purgatoire par Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 Pour tous les paroissiens M. le curé

Pour faveur obtenue Johanne

Pour le repos de l'âme de Denis Duchesne Alma Bérubé

Lundi 19 jan.

Sainte-Colette 8h30 Pour Bradley Antoine parents et amis aux funérailles

Mardi 20 jan.

Sainte-Colette 8h30 Pour Roger Dupré parents et amis aux funérailles

Mercredi 21 jan.

Sainte-Colette 8h30 Pour Noëlla Trottier parents et amis aux funérailles

Jeudi 22 jan.

Sainte-Colette 8h30 Pour Jean Robert St-Jean parents et amis aux funérailles

Vendredi 23 jan.

Sainte-Colette **Pas de messe**

Samedi 24 jan.

Sainte-Colette 16h30 Pour Serge Matton parents et amis aux funérailles

Dimanche 25 jan. 3^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Pour Carlo Marcellus Glémaud parents et amis aux funérailles

Sainte-Colette 11h00 Pour tous les paroissiens M. le curé

En mémoire de Micheline Robert Claude Robert

Pour faveur obtenue Johanne

*Cette semaine, la Lampe du sanctuaire brûle et le Pain et le Vin
sont offerts à tous les paroissiens et paroissiennes par M. le curé.*



Vous pouvez soit faire brûler la lampe du sanctuaire et ou offrir le Pain et le Vin pour la semaine à une intention de votre choix au coût de \$ 10.00 chacun.

En faire la demande au secrétariat.



Temps d'Adoration

Un temps d'Adoration nous est offert tous les mercredis à 9h00.

Venez vous ressourcer - bienvenue à tous et à toutes !



*** *Prière du lâcher prise* ***

"Aujourd'hui, mon Dieu, aide-moi à cesser de résister. Aide-moi à bien comprendre que si j'accepte les choses qui m'arrivent, elles cesseront de me faire si mal. Aide-moi à appliquer les principes de gratitude et d'acceptation dans ma vie, quelle que soit ma situation."

Jean-Paul Simard

Pensée de la semaine

« Chaque pas doit être un but. »

Jacques Chirac, président français

Horaire du parcours catéchetique

- | | |
|------------|--|
| Projet 2 : | Le bon samaritain
samedi 17 janvier 15h00 |
| Projet 6 : | La tempête apaisée
dimanche 18 janvier 9h30 |
| Projet 4 : | La multiplication des pains
samedi 24 janvier 15h00 |
| Projet 8 : | Les Apôtres, des êtres passionnés
dimanche 25 janvier 9h30 |



Dîme 2026

Chers paroissiens,
Chères paroissiennes,
Bonjour,

"Dieu promet de déverser d'abondantes bénédictions sur son peuple lorsqu'il paie la dîme" (cf. 2 Co 9:6). **La dîme** est l'indispensable contribution financière de chacun-chacune qui permet à leur communauté chrétienne de continuer d'annoncer et de célébrer le mystère d'un Dieu qui se fait tout proche.

La contribution de votre dîme à l'église servira à soutenir son œuvre et sa mission (Malachie 3,6-12).

Un montant de 100 \$ est suggéré

Je vous remercie de bien vouloir considérer cet appel, et y répondre généreusement. Nous comptons sur vous ! Fraternellement,

**Louiders Jean Pierre, curé
Au nom du conseil de fabrique**